

la lettre du Pays d'Étain



AVEC MATCH ET SA DISTRIBUTION DE CARBURANT NOUS AVONS, ENSEMBLE, FAIT LE CHOIX DES CONSOMMATEURS !

La Codecom vient d'être l'objet d'une critique injustifiée. C'est pourquoi, nous tenons à rappeler l'objectif essentiel de notre intercommunalité.

UN PROJET PARTAGE : AMELIORER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Depuis sa création en 1999, les élus ont travaillé pour améliorer l'attractivité du territoire, dans des domaines variés comme le scolaire (restauration, accueil périscolaire..), la voirie, la culture (salle de spectacle..), le tourisme (autour de la poupée petitecollin..), le milieu associatif (sportif, culturel..).

Le développement économique n'a pas été oublié, avec l'aide aux créateurs de petites entreprises, la location de bâtiments, la création d'une zone industrielle et d'une zone artisanale, commerciale et de services...

ETUDES ET ENQUETES PREALABLES A LA CREATION DE LA ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE (ZAC)

Initiée il y a une dizaine d'années par Jean Mutelet, alors président, et Martial Falque, vice-président, en collaboration étroite avec la ville d'Étain, la ZAC a vu le jour après la construction du contournement d'Étain. Remembrement, plan local d'urbanisme, et une enquête publique du 8/10/2007 au 8/11/2007, annoncée par affichage et publication dans l'Est républicain, ont été les préalables à la création de cette zone.

Rappelons que le registre de doléances à disposition du public en mairie d'Étain est resté vierge.

Rappelons enfin que la Communauté de Communes s'est adressée individuellement à tous les commerçants et artisans du territoire pour un appel à projets en juin 2008.

ETUDES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SUR LE COMPORTEMENT DES MENAGES

Celle réalisée en 2005 constate que l'évasion commerciale atteint 72% pour l'ensemble des achats des ménages.

14% des dépenses non alimentaires et 49% des dépenses alimentaires sont réalisées à Etain.

Dépenses potentielles des ménages en alimentaire : 17.8 millions d'euros, dont seulement **9.5 millions** effectuées à Etain.

En 2010, l'étude montre que l'évasion commerciale s'élève à 75%.

12.4% des dépenses non alimentaires sont réalisées à Etain.

Une supérette de proximité, un hard-discount, et un supermarché ne captent plus que **37% de la dépense alimentaire**, soit un affaiblissement de 12% par rapport à 2005, laissant ainsi **63% de la dépense alimentaire s'évader hors canton**.

Dépenses potentielles des ménages en alimentaire : 19,5 millions d'euros, dont seulement **7.4 millions d'euros** effectuées à Etain.

INSTALLATION DE MATCH SUR LA ZONE : LES OBJECTIFS

Ces études fiables réalisées par la CCI à partir de données INSEE font apparaître plusieurs objectifs :

- proposer une offre nouvelle permettant de capter une partie des 63% d'évasion de la dépense alimentaire
- être plus attractif pour inciter les habitants hors canton à venir consommer sur Etain
- élargir l'offre en matière de carburant
- jouer un rôle de locomotive pour attirer des enseignes non alimentaires (bricolage, jardinerie,...), car aujourd'hui nos nombreux contacts sont restés vains, la zone de chalandise étant encore trop faible pour laisser une rentabilité correcte sur ce type d'enseignes

Bien en amont de cette décision, rappelons que la Codecom a rencontré à trois reprises le groupe Intermarché, lui proposant en priorité une implantation sur cette ZAC, ce qu'il n'a pas accepté, préférant un agrandissement.

Rappelons aussi que le 27 juillet 2010, lors de la validation du projet d'extension d'Ecomarché devenu Intermarché, les trois délégués de la Codecom et de la Ville d'Etain ont émis un vote favorable à cette extension, alors même que cette extension pouvait compromettre l'implantation d'une enseigne alimentaire sur la ZAC ; ainsi les élus ont joué le jeu de la libre concurrence.

DES DEBATS OUVERTS ET DES DECISIONS COLLEGIALES

Depuis 2008, le président et les vice-présidents ont souhaité élargir les différentes commissions à des personnes non élues. Ainsi, nous avons proposé à Monsieur Dhyvert d'être membre de la commission développement économique.

Un absentéisme fréquent et remarqué par les élus (absent non excusé aux trois dernières réunions dont celle du 1/12/2011 relative à l'implantation de Match). S'il avait été assidu, il aurait pu prendre connaissance des études, enquêtes et discussions qui ont précédé ces décisions et ainsi exposer son point de vue.

Ce projet de ZAC, bien étayé, a été débattu de longue date, soutenu collégialement par la ville d'Etain et la Communauté de Communes. Cette vente de terrain à Match a été adoptée **par 45 voix et deux abstentions** lors de l'assemblée générale du 12 décembre dernier.

EN CONCLUSION

Les actions de la Codecom, conjuguées aux créations de lotissements dans de nombreuses communes du canton se voient récompensées par une augmentation de la population de 11% en 11 ans.

De quoi laisser l'immobilisme de côté, et avancer ensemble en répondant aux évolutions de la société, avec pragmatisme et optimisme.

Philippe
GERARDY
Vice-Président
En charge de la
vocation
économique



Jean PICART

Président



Des parcelles sont à vendre sur la ZAC et la Zone Industrielle

Contact : GUILLAUME HOULLE : Agent de développement

Communauté de Communes du Pays d'Etain

Tel : 03.29.87.89.78 - Fax : 03.29.87.12.09

Mail : developpement@codecom-pays-etain.fr

Site internet des zones d'activités d'Etain : www.etain-developpement.fr

Abaucourt-Hautecourt • Blanzée • Boinville-en-Woëvre • Braquis
Buzy-Darmont • Châtillon-sous-les-Côtes • Damloup • Dieppe-sous-Douaumont Eix • Etain
Foameix-Ornel • Fromezey • Gincrey • Grimaucourt-en-woëvre • Gussainville
Herméville-en-woëvre • Lanhères • Maucourt-sur-Orne Mogeville • Moranville • Moulainville
Morgemoulin • Parfondrupt • Rouvres-en-woëvre • Saint-jean-les-buzy • Warcq